CONDITIONS GENERALES DE VENTE

LA REMISE D'UNE COMMANDE IMPLIQUE L'ACCEPTATION EXPRESSE DE TOUTES LES CONDITIONS DE VENTE TELLES QUE DEFINIES CI-APRES, quelles que soient les stipulations contraires indiquées par les clients dans leurs correspondances ou sur leurs papiers commerciaux. Seules demeurent valables nos propres conditions sauf dans le cas de conventions speciales confirmées par nous expressement et par ecrit.

1/ COMMANDE: Ne devient définitive qu'aprés confirmation ecrite sur papier entête (courrier ou télécopie ou courrier electronique). Toute commande hors standard ne pourra faire l'objet d'un retour ou d'une annulation. La première commande devra être accompagnée du réglement, d'un RIB, et de la fiche d'ouverture de compte (dûment remplie)

2/DELAIS DE FABRICATION :Nos délais de livraison n'étant donné qu'à titre indicatif, tout éventuel dépassement ne donnera lieu ni à des indemnités ou des pénalités de retard. Le retard ne peut-être invoqué comme cause d'annulation de commande.

3/ TRANSPORT : Les marchandises voyagent aux risques du destinataire, à qui il appartient de les vérifier à l'arrivée et de faire toutes les réserves en cas d'avarie ou de perte sur le bordereau de livraison et de le confirmer sous 48 H par lettre recommandée avec AR. Nous ne sommes aucunement responsable des détériorations survenues lors du transport, et aucun retour ne pourra être effectué sans notre consentement par écrit. Si reprise, 15% de la valeur facturée sera à la charge de l'acheteur. Le FRANCO DE PORT est consenti sur toute commande supérieure à 130.00 E/HT Attention! pas de livraison inférieure à 38.20 E/HT. L'expédition peut se faire par la poste pour des colis n'atteignant pas 10 kg, au frais de l'acheteur.

TARIF DU TRANSPORT

Zone A: PRIX DU TRANSPORT 18.30 EUROS HT

N° DE DEPARTEMENT 04-05-06-09-11-13-26-30-31-32-34-38-64-65-.66-73-74-81-83-84

Zone B: PRIX DU TRANSPORT 29 EUROS HT

Zone C: PRIX DU TRANSPORT 41.20 EUROS HT

4/ PAIMENT : Nous accordons un escompte de 2 % pour réglement comptant à la commande. Sauf condition particulière et aprés ouverture de compte, nos factures sont payables sans escompte par chèque ou traite acceptée et domicilée à 30 jours fin de mois. En cas de paiment anticipé il sera accordé un escompte de 1% Les traites adressées pour acceptation doivent nous être retournées sous huitaine. Le refus d'acceptation ou le défaut de réglement de l'effet à l'échéance entraine l'exigibilité immédiate des sommes dues. Dans le cas où nous demanderions à notre client l'éxécution de ses obligations par voie contentieuse , il nous serait dû un dédommagement forfaitaire égal à 20 % du prix HT des marchandises. En cas de retard de paiment, il nous sera dû un intérêt de 1.3% du montant facturé par mois à partir de la date du réglement indiqué sur la facture ou de l'effet impayé. Pour les ventes à l'exportation , nos marchandises sont payables en contre-remboursement ou par accréditif bancaire irrévocable. Le défaut de paiment de 2 effets acceptés à leur échéance entraîne la fermeture du compte client (les livraisons seront effectuées en contre remboursement).

5/RESERVES DE PROPRIETE: Azur Inter Services SN conserve l'entière propriété des marchandises jusqu'au paiment intégral de celles-ci (Loi nº 80.335 DU 12/05/80). Néanmoins l'acheteur est responsable de la marchandise livrée dans son commerce avec obligation que cette vente soit effectuée avec réserve de propriétés. Toutefois en cas de revente par l'acheteur sa créance est considérée comme nous étant cédée.

6/GARANTIE: Nos produits bénéficient de la garantie légale contre les défauts ou vices cachés pouvant les rendre impropres à leur destination. Notre garantie ne peut entraîner que le remplacement ou la réparation de la pièce défectueuse, à l'exclusion d'indemnités ou de dommages intérêts de toute nature.

Sont exclus de cette garantie :

Les dommages résultant d'une détérioration ne laissant pas ressortir un vice de fabrication.

Les variations dimensionnelles inferieures a 2 %.

Les détériorations qui proviendraient du non respect des conditions d'installation ou d'une utilisation anormale du produit ou accessoi-

L'usure normale (margelles), l'oxydation éventuelle des parties métalliques, mauvais stockage, les accrocs, trous et déchirures, ainsi qu'une éventuelle mauvaise tenus des coloris.

7/ DUREE DE LA GARANTIE: Azur Inter Services fabricant, garantie ses produits contre tous vices de fabrication (matériau, soudure, couture...)

Couverture Solaire 400 Microns: 1 an si montée sur enrouleur avec housse de protection

Applications techniques des textiles : baches plates, en formes, housses, capotes, baches de camion, autres baches : 1 an

Enrouleur Azur, Couvertures Alaska-Blizzard-Baltique, Filet simple protection Ecotex, Couverture Roll-Cover: 2 ans

Filet de sécurité Pooltex : 4 ans

8/ JURIDICTION: CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCES DE JURIDICTION

Pour tous litige pouvant resulter de nos fournitures ou de nos conditions de Vente et en particulier en cas de procedure pour non paiement, il est convenu que le Tribunal de Commerce de MARSEILLE est seul competent, meme en cas d'appel en garantie ou de pluralite de defendeurs.Toute contestation ou litige susceptible d'intervenir entre Azur Inter Services SN et ses clients est du ressort et de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de MARSEILLE